CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION

SUR LA CONSOMMATION

ASPECTS DU LOGEMENT EN FRANCE EN 1967

Les opinions des ménages vis-à-vis de leur logement

AVRIL 1969

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

ASPECTS DU LOGEMENT EN FRANCE EN 1967

Les opinions des ménages vis-à-vis de leur logement

P. RANCHON - fg

N° 3.347

1er Avril 1969

RESUME

Près de 30% des ménages non agricoles (soit plus de quatre millions) s'estiment mal logés ou souhaitent changer de logement, c'est-à-dire sont dans une certaine mesure insatisfaits.

- 54% d'entre eux habitent dans des grandes villes ou dans le complexe Parisien.
- 62% ont moins de 50 ans.
- 70% disposent d'un revenu annuel (déclaré) inférieur à 20.000 Francs.
- 75% occupent des logements achevés avant 1949.
- 62% ne disposent pas d'un équipement sanitaire complet.
- 33% vivent en état de surpeuplement.

Il existe un clivage très net entre différentes catégories d'insatisfaits :

- les "candidats non mal logés" ménages qui souhaitent changer de logement sans s'estimer mal logés et représentent 36% des insatisfaits sont jeunes et ont en général des revenus élevés ou moyens. Ayant souvent des conditions de logement apparamment correctes ils ne sont pas au sens strict des insatisfaits mais bien plutôt des ménages cherchant à adapter leur habitat à une situation démographique ou financière changeante.

- les "candidats mal logés" ménages qui souhaitent changer de logement et s'estiment mal logés représentent 37% des insatisfaits : ils ressemblent aux "candidats non mal logés" mais en diffèrent par leur revenu (en moyenne inférieure) et corrolairement par des conditions de logement beaucoup plus médiocres tant en ce qui concerne le confort qu'en ce qui concerne le peuplement : leur demande sera évidemment plus difficile à satisfaire (la moitié d'entre eux déclarent un revenu inférieur à 15.000 francs).

- les "mal logés non candidats" ménages qui s'estiment mal logés mais ne souhaitent pas changer de logement représentent 27% des insatisfaits. Généralement âgés et disposant le plus souvent de bas revenus ils vivent rarement en état de surpeuplement mais leurs logements sont très peu confortables. Leur attitude n'est pas incohérente mais résulte semble-t-il de leur âge et de la modicité de leur revenu.

- L'évolution de l'insatisfaction entre 1955 et 1967 peut-être caractérisée de la manière suivante :

. bien qu'ils représentent une part plus faible de la population en 1967 qu'en 1955 (34,5% en 1955; 29,6% en 1967) les insatisfaits ont augmenté en nombre entre 1955 et 1967 passant de 4 millions à 4,2 millions.

.../...

. l'évolution est toutefois moins défavorable que l'indique ce chiffre de 200.000 insatisfaits supplémentaires car il peut se décomposer en :

un accroissement d'environ 900.000 du nombre de"candidats non mal logés".

une diminution équivalente du nombre de "candidats mal logés".

un accroissement de 200.000 du nombre de "mal logés non candidats".

SECTION II

LES OPINIONS DES MENAGES VIS-A-VIS DE LEUR LOGEMENT

Les résultats présentés ici concernent les opinions des ménages vis-à-vis de leurs conditions de logement (et non pas vis-à-vis du problème du logement en général). Ils sont tirés de l'exploitation de deux questions posées à l'ensemble des ménages :

- 1 : estimez-vous être mal logé ? oui-non
- 2 : souhaitez-vous changer de logement ? oui-non

D'autres questions plus détaillées concernant en particulier les motifs d'insatisfaction ont été posées aux ménages mais elles n'ont pu encore être l'objet des traitements adéquats.

Telles quelles les réponses aux deux premières questions donnent des enseignements intéressants car elles permettent de :

- compléter la description des conditions objectives de logement par un aperçu sur la manière dont les ménages les ressentent globalement.

- dégager quelques facteurs de l'insatisfaction des ménages.
- suivre l'évolution dans le temps de cette insatisfaction.

Le plan de cette section est le suivant :

- le paragraphe 1 est consacré à la description des caractéristiques socio-économiques et des conditions de logement des ménages selon :

. qu'ils ne s'estiment pas mal logés et ne souhaitent pas changer de logement : ménages satisfaits (ou réputés tels).

. qu'ils ne s'estiment pas mal logés mais souhaitent tout de même changer de logement.

. qu'ils s'estiment mal logés et souhaitent changer de logement.

- le paragraphe II constitue une première approche de l'étude des facteurs de l'insatisfaction : comment varie la proportion de ménages insatisfaits en fonction des conditions de logement ?

- le paragraphe III est une étude de l'évolution de l'insatisfaction au cours des années 1955 à 1967. On essaiera autant que possible d'expliquer cette évolution et non seulement de la constater.

Quelques données préliminaires

On donne ici quelques chiffres extrapolés des données de l'enquête qui permettent au lecteur de situer les ordres de grandeurs des faits observés :

En 1967 le nombre de ménages non agricoles est de l'ordre 14 millions : parmi eux 4.160.000 seraient insatisfaits (c'est-à-dire s'estimeraient mal logés ou souhaiteraient changer de logement) représentant environ 30% des ménages.

Ces ménages insatisfaits se répartissent ainsi d'après l'enquête :

- ménages qui ne s'estiment pas mal logés mais souhaitent changer de logement : 1.520.000 soit 36% des insatisfaits.

- ménages qui s'estiment mal logés mais ne souhaitent pas changer de logement : 1.110.000 soit 27% des insatisfaits.

- ménages qui s'estiment mal logés et souhaitent changer de logement : 1.530.000 soit 37% des insatisfaits.

---

§ I : LES MENAGES INSATISFAITS DE LEURS CONDITIONS DE LOGEMENT.

On considère comme insatisfaits de leurs conditions de logement tous les ménages qui répondent oui à l'une des deux questions :

- estimez-vous être mal logé ?
- souhaitez-vous changer de logement ?

Ce paragraphe est consacré à leur description et à celle de leurs conditions de logement, mais il faut bien voir que l'insatisfaction ainsi définie ne présente pas un caractère de très grande homogénéité : il ne revient certainement pas au même de s'estimer mal logé sans souhaiter changer de logement et de souhaiter changer de logement sans s'estimer mal logé. On pressent dans le premier cas un sentiment beaucoup plus profond d'insatisfaction, que dans le second où se manifeste sans doute un désir d'adaptation. C'est pourquoi après avoir considéré les insatisfaits "en bloc" on les distinguera suivant qu'ils s'estiment mal logés ou souhaitent changer de logement.

I.1 : L'ensemble des ménages insatisfaits et leurs conditions de logement.

On passe successivement en revue les principales caractéristiques socio-économiques de ces ménages, catégorie de commune de résidence, âge, revenu, catégorie socio-professionnelle, puis leurs conditions de logement, statut d'occupation, confort.

a) Les principales caractéristiques socio-économiques

- catégorie de commune de résidence : les ménages insatisfaits, comme le montre le tableau 1, sont concentrés surtout dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants) et dans le Complexe Parisien (ceci relativement à leur poids dans l'ensemble de la population).

Tableau 1
Distribution des ménages suivant la catégorie de commune de résidence.

a : ménages insatisfaits; b : ménages satisfaits; c : ensemble des ménages

unité = %

	Catégorie de Commune de résidence					
	Communes rurales	U.U de moins de 100.000 h	U.U de plus de 100.000 h	Complexe Parisien	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	20.3	26.5	25.0	28.2	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	28.5	31.1	21.7	18.7	100.0	9.925.000
(c)ensemble	26.0	29.8	22.7	21.5	100.0	14.087.000

- âge du chef de ménage : le tableau 2 (ci-dessous) montre que les ménages insatisfaits sont assez sensiblement plus jeunes que les autres; leur âge médian est de 42 ans contre 50 ans pour les ménages satisfaits, ce qui appelle la question suivante : les ménages jeunes sont-ils plus mal logés que les autres ou sont-ils plus exigeants ? On y répondra plus loin, partiellement (cf § II).

Tableau 2

Distribution des ménages suivant l'âge de leur chef

a : ménages insatisfaits; b : ménages satisfaits; : ensemble des ménages

unité = %

	Age du chef de ménage						
	moins de 30	30 à 39	40 à 49	50 à 64	65 et +	Ensemble	Effectifs
(a) insatisfaits	18.9	25.3	18.1	22.1	15.6	100.0	4.162.000
(b) satisfaits	7.6	16.8	18.0	29.6	28.0	100.0	9.925.000
(c) ensemble	10.9	9.3	18.1	27.4	24.3	100.0	14.087.000

- revenu des ménages : contrairement à ce qu'on pourrait croire à priori les ménages insatisfaits disposent de revenus en général supérieurs à ceux des satisfaits (cf. tableau 3); plus précisément la distribution de revenu des insatisfaits est par rapport à celle de satisfaits légèrement décalée vers les revenus supérieurs (cf.graphique 1). La différence n'est pas très importante et il ne faut pas en déduire que les ménages disposant de plus hauts revenus sont plus mal logés que les autres ; cette observation traduit en réalité surtout l'influence de l'âge du chef de ménage : on a déjà observé dans le passé que les ménages les plus âgés disposent globalement de revenus moins élevés et se déclarent moins souvent insatisfaits que les autres, même quand leurs conditions de logement sont objectivement mauvaises.

Tableau 3

Distribution des ménages suivant leur revenu annuel

unité = %

	Revenu annuel du ménage (en francs)							
	moins de 5.000	5.000 à 9.999	10.000 à 14.999	15.000 à 19.999	20.000 à 29.999	30.000 et plus	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	11.2	16.7	22.8	19.6	18.9	10.8	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	16.6	20.7	20.6	15.1	16.5	10.5	100.0	9.925.000
(c)ensemble	15.0	19.5	21.2	16.5	17.2	10.6	100.0	14.087.000

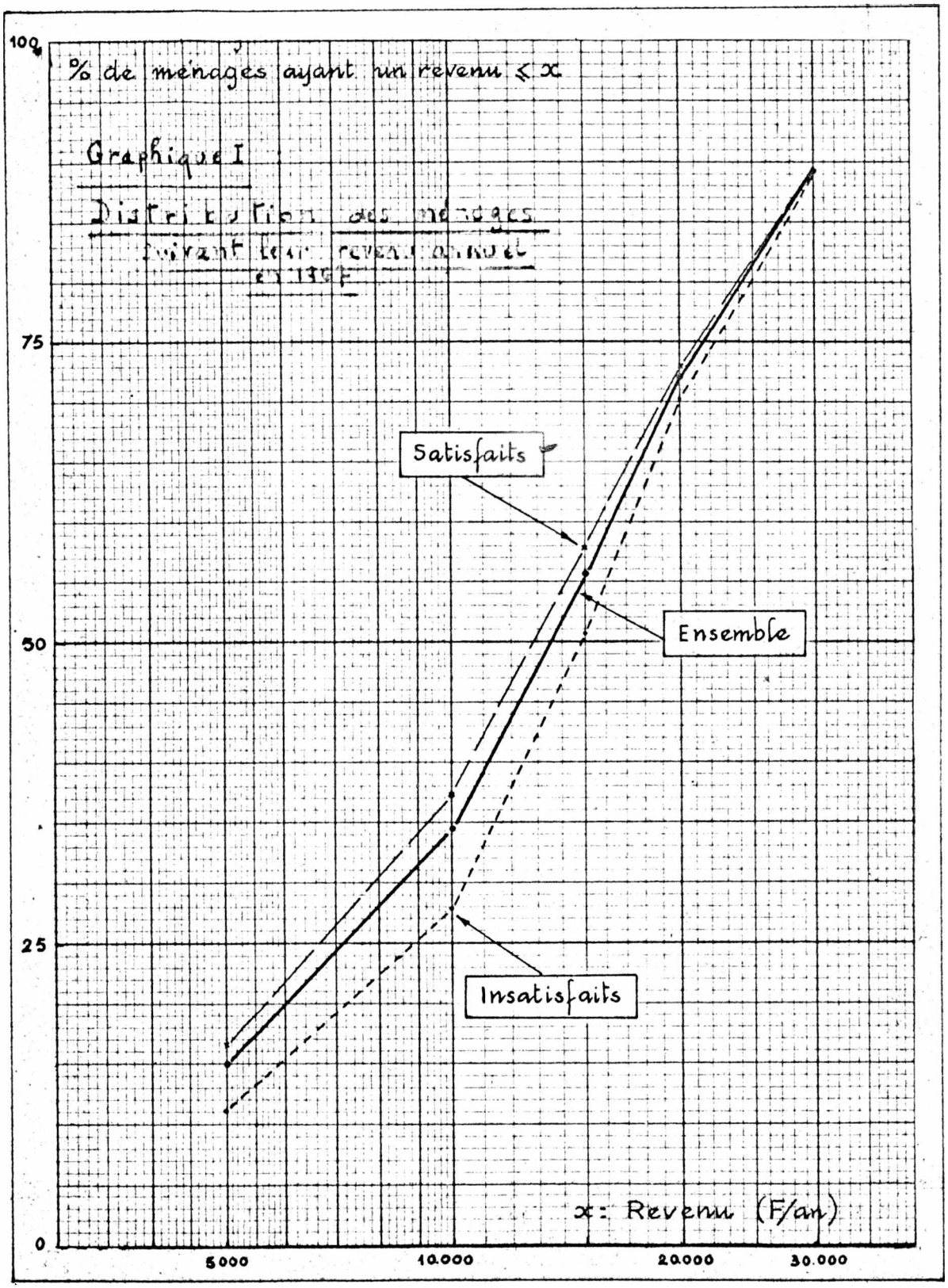
% de ménages ayant un revenu ≤ x
Graphique I
Distribution des ménages suivant leur revenu annuel en 1956
100
75
50
25
0
Satisfaits
Ensemble
Insatisfaits
x : Revenu (F/an)
5000
10.000
20.000
30.000

- catégorie socio-professionnelle du chef de ménage : les inactifs et autres actifs (1) qui représentent 29% des ménages insatisfaits et 37,5% de l'ensemble de la population constituent 41 % des ménages satisfaits . (cf.Tableau 4). Peut-on en conclure qu'ils bénéficient des conditions de logement particulièrement favorables ? peut-être en ce qui concerne le peuplement, certainement pas pour le confort comme on l'a vu dans la section I (Le patrimoine immobilier et les ménages qui l'occupent).

Cette satisfaction apparente des inactifs (ils constituent la majorité du groupe inactifs et autres actifs) qui n'est peut-être dans bien des cas qu'une insatisfaction non manifestée semble être plutôt la conséquence de leur âge : on vient de voir que les personnes âgées manifestaient plus rarement de l'insatisfaction que les autres et on sait que la plupart des inactifs sont relativement avancés en âge.

Tableau 4.

Distribution des ménages suivant la catégorie socio-professionnelle de leur chef.

unité = %

	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage							
	Patrons de l'Ind. et du Com.	Prof.lib. cadres supérieurs	Cadres moyens	employés	ouvriers	autres actifs et inactifs	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	8.8	5.8	10.4	9.0	37.2	28.8	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	9.5	6.1	7.7	7.5	28.1	41.1	100.0	9.925.000
(c)ensemble	9.3	6.0	8.5	7.9	30.8	37.5	100.0	14.087.000

(1) par autres actifs on entend des personnes exerçant des professions variées telles que : personnels de service d'une part, armée, police d'autre part.

Voyons maintenant parmi les actifs comment se distribuent les satisfaits et les insatisfaits suivant leur catégorie socio-professionnelle. Le tableau 5 montre que les ménages d'ouvriers constituent plus de la moitié des insatisfaits (52,3%). Si toutefois on rapporte cette proportion à celle des ouvriers dans l'ensemble des ménages (49,3%) ou parmi les satisfaits (47,7%) on ne peut pas dire que l'insatisfaction soit beaucoup plus répandue chez les ouvriers que dans les autres catégories socio-professionnelles où elle paraît d'ailleurs assez uniforme. On verra plus loin que quand on considère uniquement les ménages qui se disent mal logés il convient d'être plus nuancés.

Tableau 5

Distribution des ménages dont le chef est actif suivant la catégorie socio-professionnelle.

Unité = %

	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage						
	Patrons de l'Ind. et du Com.	Prof. lib. cadres supérieurs	Cadres moyens	employés	ouvriers	Ensemble	Effectifs
(a) insatisfaits	12.3	8.2	14.6	12.6	52.3	100.0	2.965.000
(b) satisfaits	16.2	10.4	13.0	12.7	47.7	100.0	5.844.000
(c) ensemble	14.9	9.6	13.6	12.6	49.3	100.0	8.809.000

- Situation de famille : par situation de famille on entend une combinaison de la situation matrimoniale et du nombre d'enfants. Précisons que nous entendons par jeunes ménages ceux qui se sont mariés en 1964,1965,1966 ou 1967 qu'ils aient ou non des enfants. Les insatisfaits se distinguent des satisfaits de la manière suivante :

. les insatisfaits sont plus souvent que les satisfaits des jeunes ménages, ou des ménages mariés depuis plus de trois ans et ayant des enfants (cf. tableau 6).

. les satisfaits sont au contraire beaucoup plus souvent des célibataires, veufs, divorcés ou des ménages sans enfants à charge.

Ces différences traduisent en fait surtout les différences d'âge observées précédemment.

Tableau 6

Distribution des ménages suivant leur situation de famille.

Unité = %

	Situation de famille							
	Jeunes ménages	Célibataires - veufs - divorcés	Ménages sans enfant	Ménages avec 1 enfant	Ménages avec 2 enfants	Ménages avec 3 enfants	ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	10.3	26.5	21.3	13.8	14.5	13.6	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	4.0	32.1	31.0	11.0	10.5	11.4	100.0	9.925.000
(c)ensemble	5.8	30.4	28.2	11.8	11.7	12.1	100.0	14.087.000

- date d'arrivée dans le logement : le tableau 7 montre que le fonctionnement actuel du marché du logement n'est pas satisfaisant pour nombre de ménages : près de 25% des insatisfaits sont entrés dans leur logement dans les deux années précédant l'enquête (contre 20% des satisfaits); de même les ménages entrés dans leur logement en 1963 ou 1964 représentent moins de 11% des satisfaits et plus de 15% des insatisfaits. A l'inverse les ménages arrivés avant 1949 sont relativement moins nombreux chez les insatisfaits (22%) que chez les satisfaits (31%) ; il est vrai que l'on trouve chez eux une proportion relativement élevée de personnes âgées.

Tableau 7

Distribution des ménages suivant l'année de leur arrivée dans leur logement.

Unité = %

	Année d'arrivée dans le logement						
	Avant 1949	de 1949 à 1958	de 1959 à 1962	de 1963 à 1964	1965 et après	ensemble	Effectifs
(a) insatisfaits	22.2	19.6	18.5	15.2	24.5	100.0	4.162.000
(b) satisfaits	30.7	23.3	15.6	10.6	19.8	100.0	9.925.000
(c) ensemble	28.2	22.2	16.4	12.0	21.2	100.0	14.087.000

b) Les conditions de logement

- statut d'occupation : plus de 60% des insatisfaits sont locataires de leurs logements, moins de 20% sont propriétaires, les autres sont le plus souvent logés gratuitement (cf. tableau 8). La proportion de propriétaires est beaucoup plus forte chez les satisfaits : faut-il en déduire que les propriétaires sont mieux logés que les locataires, oui pour une part mais ce n'est sans doute pas la seule raison. L'attachement au logement plus affirmé pour les propriétaires par ailleurs plus âgés en est une autre cause.

Tableau 8

Distribution des ménages suivant leur statut d'occupation

Unité = %

	Statut d'occupation du logement						
	log. loué vide	log. meublé ou sous-loué	log. en accession	log. en propriété	log. gratuit	ensemble	Effectifs
(a) insatisfaits	63.3	6.0	5.1	13.5	12.1	100.0	4.162.000
(b) satisfaits	34.4	1.6	14.6	36.8	12.6	100.0	9.925.000
(c) ensemble	43.0	2.9	11.7	30.0	12.4	100.0	14.087.000

- confort (équipement du logement) : les insatisfaits subissent les conditions de confort mauvaises , 62% d'entre eux n'ont pas la totalité des éléments de confort les plus indispensables, WC, installations sanitaires (cf.Tableau 9). Ils sont en cela plus mal lotis que les satisfaits qui connaissent les mêmes conditions dans 45% des cas ; on peut cependant s'inquiéter que près de la moitié des ménages satisfaits n'aient pas de bonnes conditions et se demander s'ils ne sont pas des insatisfaits potentiels.

Tableau 9

Distribution des ménages suivant le confort de leur logement

Unité = %

	Confort du logement (équipement sanitaire et chauffage)						
	Pas d'eau	Eau seulement	Eau et WC ou IS	Eau,WC, IS sans chauff.	Eau,WC, IS,Chauf. cent.	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	11.7	23.9	26.4	15.1	22.9	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	6.9	11.3	26.9	22.8	32.1	100.0	9.925.000
(c)ensemble	8.4	15.0	26.7	20.5	29.4	100.0	14.087.000

- ancienneté du logement : trois quarts des ménages insatisfaits occupent actuellement des logements anciens (achevés 1949) (cf.Tableau 10). Il faut toutefois remarquer que cela traduit essentiellement l'importance du patrimoine ancien. Il se trouve en effet proportionnellement autant d'insatisfaits dans les logements achevés en 1964 ou après que dans ceux achevés avant 1949. Cela ne doit cependant pas conduire à des conclusions prématurées sur l'habitat moderne, on y reviendra.

Tableau 10

Distribution des ménages suivant l'année d'achèvement de leur logement.

Unité = %

	Année d'achèvement du logement				
	avant 1949	1949 à 1963	1964 et après	ensemble	Effectifs
(a) insatisfaits	75.3	18.2	6.5	100.0	4.162.000
(b) satisfaits	69.5	21.7	8.8	100.0	9.925.000
(c) ensemble	71.2	20.7	8.1	100.0	14.087.000

- nombre de pièces du logement : les ménages insatisfaits occupent des logements qui sont en moyenne assez petits (2,7 pièces, contre 3,7 pièces pour les satisfaits) : 47% d'entre eux ont des logements de 1 ou de 2 pièces, 9% seulement des logements de plus de 4 pièces (c.23% chez les satisfaits). (cf.Tableau 11).

De plus les ménages insatisfaits sont constitués en moyenne d'un plus grand nombre de personnes que les satisfaits (3,2 contre 2,9) : ils sont sensiblement plus souvent constitués de ménages de 3 ou 4 personnes.(cf.Tableau 11 Bis.)

Il en résulte évidemment que les ménages insatisfaits vivent souvent en état de surpeuplement (33% contre seulement 10% chez les satisfaits).(cf.Tableau 12.)

Tableau 11

Distribution des ménages suivant le nombre de pièces de leur logement.

Unité = %

	Nombre de pièces							
	1	2	3	4	5	6 et +	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	17.7	29.3	26.6	17.6	6.5	2.3	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	6.6	17.9	26.9	25.7	13.6	9.3	100.0	9.925.000
(c) ensemble	9.8	21.3	26.9	23.3	11.4	7.3	100.0	14.087.000

Tableau 11 Bis

Distribution des ménages suivant le nombre de personnes qui le composent

Unité = %

	Nombre de personnes							
	1	2	3	4	5	6 et +	Ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	16.2	24.2	19.7	19.3	10.2	10.4	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	21.5	29.9	16.6	13.9	9.2	8.9	100.0	9.925.000
(c)ensemble	19.9	28.2	18.1	14.9	9.5	9.4	100.0	14.087.000

Tableau 12

Distribution des ménages suivant le degré de peuplement de leur logement.

Unité = %

	Degré de peuplement						
	Surpeuplt critique	Surpeuplt temp. adm.	Peuplt normal	Souspeupl modéré	Souspeupl modéré	ensemble	Effectifs
(a)insatisfaits	14.9	18.0	45.6	16.3	5.2	100.0	4.162.000
(b)satisfaits	3.3	6.5	43.8	29.9	16.5	100.0	9.925.000
(c)ensemble	6.8	9.8	44.3	25.9	13.2	100.0	14.087.000

En résumé : il est difficile de faire un "portrait-type" des ménages insatisfaits de leurs conditions de logement. Ceux-ci n'appartiennent en effet pas toujours à une seule catégorie sociale et on ne peut pas dire qu'ils soient uniformément très mal logés.

Quelques caractéristiques les distinguent des ménages satisfaits, encore que le clivage ne soit pas d'une très grande netteté :

- les insatisfaits sont plus que les satisfaits concentrés dans les grandes villes ou la Région Parisienne mais près de la moitié habitent dans les communes rurales et les villes de moins de 100.000 habitants.

- les insatisfaits sont plus jeunes que les satisfaits en moyenne mais 37,7% des premiers ont plus de 50 ans tandis que 24,4% des seconds ont moins de 40 ans.

- les insatisfaits ont des revenus un peu supérieurs à ceux des satisfaits globalement mais beaucoup d'insatisfaits ont des revenus modestes (50,7% disposent de moins de 15.000 par an) tandis que nombre de satisfaits ont des revenus relativement élevés (27% ont plus de 20.000 F).

- étant relativement jeunes les insatisfaits sont rarement des inactifs (29% tout de même). Parmi les inactifs les plus souvent représentés sont les ouvriers mais ceci correspond surtout à leur poids dans la population.

- les insatisfaits sont en majorité locataires ou sous-locataires (70%) ce qui les distingue des satisfaits qui sont très souvent propriétaires (plus de 50%). On ne peut cependant pas en déduire pour autant que les propriétaires soient beaucoup mieux logés que les locataires ou qu'il suffise d'être propriétaire pour se sentir bien logé.

- les insatisfaits disposent globalement de moins de confort que les satisfaits, le contraire eût été étonnant , mais 38% des premiers ont d'assez bonnes conditions de confort tandis que 45% des ménages satisfaits ne disposent pas d'un équipement sanitaire complet.

- les insatisfaits ménages de plus grande taille que les autres et occupant plus fréquemment des petits logements, connaissent plus souvent des conditions de peuplement difficile.

A ce stade deux remarques s'imposent :

1ère remarque : les deux sous populations observées précédemment, les ménages satisfaits et les ménages insatisfaits présentent des différences relativement importantes en ce qui concerne leurs caractéristiques socio-économiques et leurs conditions de logement. Nous interprétons ces différences comme la preuve que les ménages n'ont pas répondu au hasard aux questions d'opinion qui leur étaient posées; si en effet ils avaient répondu au hasard on ne devrait pas trouver de différences significatives entre les caractéristiques (socio-économiques ou de logement) des satisfaits et des insatisfaits.

2ème remarque : nous savons que 10 millions de ménages se disent apparemment satisfaits de leurs conditions de logement; près de 4,5 millions d'entre eux ne disposent pas de la totalité des équipements sanitaires courants (WC et installations sanitaires), près d'un million vivent en état de surpeuplement. Cette constatation nous incite à relativiser la notion de satisfaction et plus précisément à nous demander si cette satisfaction n'est pas très précaire.

I.2 : Etude des différentes catégories d'insatisfaits

Le fait de s'estimer mal logé ou de souhaiter changer de logement n'impliquant vraisemblablement ni les mêmes motivations, ni le même degré d'insatisfaction, ni le même comportement on retirera quelques enseignements intéressants de la comparaison des différentes catégories d'insatisfaits définis plus haut.

Pour faire bref et bien que ces expressions ne soient pas très adéquates nous appellerons :

- satisfaits : les ménages qui ne s'estiment pas mal logés et ne souhaitent pas changer de logement.

-"candidats non mal logés" les ménages qui souhaitent changer de logement mais ne s'estiment pas mal logés (nous pensons qu'il serait dangereux d'appeler "bien logés" les ménages qui ne s'estiment pas mal logés).

-"mal logés candidats" les ménages qui s'estiment mal logés et souhaitent changer de logement (ou plus précisément déclarent le souhaiter ce qui n'est pas exactement la même chose).

-"mal logés non candidats" les ménages qui s'estiment mal logés mais ne souhaitent pas changer de logement.

On passe en revue comme dans le paragraphe précédent les différentes caractéristiques des ménages et de leurs logements ; les tableaux auxquels il est fait référence se trouvent en annexe :

a) Les principales caractéristiques socio-économiques

- la concentration des insatisfaits dans les grandes villes et dans le complexe parisien est essentiellement le fait des "candidats" qu'ils s'estiment ou non mal logés (cf.Tableau A1). En revanche les "mal logés non candidats" habitent très souvent dans les communes rurales et les petites villes (c'est le cas de 65% d'entre eux).

- la jeunesse des insatisfaits est surtout le fait des candidats et notamment des "candidats non mal logés" (cf.Tableau A2-54% des candidats ont moins de 40 ans). Au contraire les "mal logés non candidats" sont le plus souvent relativement âgés : 18% ont moins de 40 ans, 66% ont plus de 50 ans).

- les insatisfaits ont, nous l'avons vu, des revenus supérieurs (en moyenne) à ceux des satisfaits. Ceci n'est vrai que pour les candidats; les "mal logés non candidats" ont des revenus sensiblement plus bas (cf.Tableau A3) : 71% disposent de moins de 15.000 francs. Si l'on veut classer les ménages par revenu croissant on trouve successivement :

- les "mal logés non candidats"
- les satisfaits (qui sont également des non candidats.
- les "candidats mal logés"
- les "candidats non mal logés"

Remarquons d'ailleurs qu'un classement par <u>âge décroissant</u> aurait donné exactement le même résultat.

- on a vu que les inactifs et les autres actifs étaient très nombreux chez les ménages satisfaits et beaucoup moins chez les insatisfaits ; il convient de nuancer : parmi les insatisfaits les "mal logés non candidats" sont très souvent (encore plus souvent que les satisfaits) des inactifs ou autres actifs (cf.Tableau A4)

Si l'on considère maintenant les autres catégories socio-professionnelles (cf.Tableau A5) , ce sont surtout les "candidats non mal logés" et les "mal logés candidats" qui se distinguent de l'ensemble des insatisfaits.

- les premiers sont plus souvent cadres (moyens ou supérieurs) moins souvent ouvriers ou patron de l'industrie et du commerce.
- les seconds sont au contraire beaucoup plus souvent patrons, moins souvent cadres moyens ou supérieurs.

- la situation de famille des insatisfaits diffère selon la catégorie d'insatisfaits (cf.Tableau A6). C'est ainsi que les "candidats non mal logés" et les "mal logés candidats" se distribuent sensiblement de la même manière suivant la situation de famille (même prédominance de l'ensemble jeunes ménages et ménages avec enfants à charge), tandis que les "mal logés non candidats" sont en majorité des ménages sans enfants à charge ou des célibataires, veufs ou divorcés.

- on a vu que les insatisfaits étaient, plus souvent que les satisfaits, entrés dans leur logement dans les années récentes, ce qui conduisait à s'interroger sur le fonctionnement du marché : celui-ci ne paraissait pas très adéquat. Il convient alors de remarquer ceci (cf.Tableau A7) :

. les "candidats non mal logés" présentent encore plus fréquemment que les autres insatisfaits cette caractéristique d'occuper leur logement depuis peu de temps : 35% depuis le 1er Janvier 1965, 9% seulement depuis avant 1949.

. les "mal logés non candidats" sont à l'opposé des quasi-sédentaires : 10,4% occupent leur logement depuis le 1.1.1965, 46,5% depuis avant 1949.

. les "mal logés candidats" occupent une position intermédiaire puisque 23,9% d'entre eux sont entrés dans leur logement depuis le 1.1.1965 et 18,2% avant 1949.

b) <u>les conditions de logement</u>

- le "phénomène locatif" location vide, location meublée, sous-location est très répandu chez les insatisfaits et surtout chez les"candidats non mal logés" (74%) et chez les "candidats mal logés (74%) (cf.Tableau A8). Les "mal logés non candidats" dont 55% sont des locataires sont plus souvent propriétaires (31%) que les autres insatisfaits (12 à 16%).

Quelle que soit donc leur catégorie les insatisfaits se distinguent très nettement des satisfaits dont plus de la moitié sont des propriétaires.

- les mauvaises conditions de confort des ménages insatisfaits sont le fait des seuls "mal logés"(cf.Tableau A9).

Si en effet 25% des "mal logés candidats" et 17% seulement des "mal logés non candidats" disposent du confort moderne (eau, WC, installations sanitaires), 67% des "candidats non mal logés" en bénéficient. Ces derniers apparaissent paradoxalement sans doute, mieux logés que les ménages satisfaits.

On remarque d'ailleurs que les "candidats non mal logés" habitent pour moitié dans des logements achevés après 1949, ce qui est le cas de 30% des ménages satisfaits, de 14% des "mal logés candidats" et de 6% des "mal logés non candidats".

- un meilleur confort n'est pas le seul avantage dont bénéficient les "candidats non mal logés". Ils occupent en effet des logements plus grands que ceux des autres insatisfaits.(cf.Tableau A10).

Le nombre moyen de pièces est de :
3,2 pour les logements des "candidats non mal logés"
2,6 pour les logements des "mal logés non candidats"
2,4 pour les logements des "mal logés candidats".

En revanche les ménages satisfaits disposent de logements plus grands (3,7 pièces) que ceux des "candidats non mal logés".

La considération de la dimension des logements ne suffit pas à juger de leur degré de peuplement car si les "candidats", qu'ils s'estiment ou non "mal logés", sont en général des ménages de grande taille (3,4 personnes en moyenne) il n'en est pas de même des "satisfaits" et des mal logés non candidats" (2,8 personnes).

Il en résulte que :

. les conditions de peuplement les meilleures sont celles des satisfaits : 10% d'entre eux seulement vivent en état de surpeuplement (cf.Tableau A11).

. les "candidats non mal logés" et les "mal logés non candidats" sont également pour la plupart en état de peuplement normal ou de sous-peuplement : 73% pour ceux-ci, 78% pour ceux-là.

. en revanche près de la moitié des "candidats mal logés" sont en état de surpeuplement.

En résumé : selon qu'ils sont "candidats non mal logés", "candidats mal logés" ou mal logés non candidats" les insatisfaits diffèrent sensiblement les uns des autres :

. les "candidats non mal logés" : concentrés dans les grandes villes et le complexe Parisien, généralement jeunes, disposant de revenus plus élevés que ceux des autres ménages (et notamment des satisfaits), jeunes ménages ou chargés d'enfants, ne craignant apparamment pas le changement, généralement locataires de logements confortables et sufisemment grands pour leur famille, les "candidats non mal logés" représentent 36% des insatisfaits et 11% des ménages.

Ils ne sont pas au sens strict du terme insatisfaits; ils semblent plutôt constituer ce que devrait être la demande, un désir d'adaptation à une situation changeante, celle des années d'évolution familiale.

. les "candidats mal logés" ressemblent par certains aspects aux "candidats non mal logés", habitat urbain, âge, situation de famille, ils en diffèrent par leur catégorie socio-professionnelle (ils sont plus souvent ouvriers, moins souvent cadres) et par leur revenu sensiblement inférieurs.

Aussi souvent locataires que les "candidats non mal logés" ils habitent en général des logements nettement moins confortables et plus souvent surpeuplés.

Insatisfaits de conditions de logement médiocres les "candidats mal logés" cherchent à changer mais compte-tenu de leur situation financière leur demande sera en général plus difficile à satisfaire : leur cas relève typiquement de l'habitat social ou ancien confortable mais ils sont nombreux (plus de 1,5 millions).

. les "mal logés non candidats" : le paradoxe de leur attitude (comment peut-on s'estimer mal logé et ne pas souhaiter de changer de logement ?) n'est qu'apparent. Concentrés dans les communes rurales et les petites villes, le plus souvent âgés et inactifs, ne pouvant donc espérer un accroissement appréciable de ressources généralement faibles, déménager impliquerait vraisemblablement pour eux une dépense sans contre-partie appréciable.

Le sentiment d'être mal logé est enfin parfaitement justifié car si les conditions de peuplement sont le plus souvent acceptables le confort est en revanche médiocre.

. les satisfaits n'ont pas toujours de très bonnes conditions de logement : à 4,5 millions d'entre eux il manque au moins l'un des éléments du confort moderne (eau,WC,installations sanitaires). Pourquoi l'acceptent-ils ? L'accepteront-ils toujours ? Il est difficile de répondre à ces questions mais il serait dangereux de ne pas se les poser.

§ II : QUELQUES FACTEURS DE L'INSATISFACTION DES MENAGES

La description des ménages insatisfaits et de leurs conditions de logement, aussi utile soit-elle, doit être dépassée car elle ne permet de cerner avec précision les motivations et le comportement des ménages dont l'étude est plus complexe tant sont nombreux les facteurs qui les influencent.

Les premiers résultats présentés ici permettent d'esquisser le jeu de certains de ces facteurs, plus précisément la catégorie de commune de résidence, l'âge du chef de ménage et le revenu comme critères socio-économiques, le confort et le degré de peuplement comme caractéristiques des logements. Les critères socio-économiques ne sont pas étudiés seuls mais croisés avec des caractéristiques de logement. Ce choix est justifié par le fait que si les ménages réagissent en fonction de ce qu'ils sont, ce sont essentiellement les réactions par rapport au logement qui nous intéressent.

II.1 : Influence du confort du logement

Rappelons que 70% des ménages paraissent satisfaits c'est-à-dire déclarent ne pas s'estimer mal logés et ne pas souhaiter changer de logement. On peut alors se demander si cette proportion de satisfaits est liée au confort du logement; on admet facilement que le contraire serait étonnant. Le tableau 13 montre qu'effectivement il y a plus de ménages satisfaits dans les logements confortables que dans les logements inconfortables.

Tableau 13

Variation de la fréquence de ménages insatisfaits de leur logement en fonction du confort.

unité = %

	Pas d'eau	eau seulement	eau et WC ou IS	eau,WC,IS.	ensemble
"candidats non mal logés"	5.0	8.0	7.1	14.5	10.8
"candidats mal logés"	15.0	24.9	12.1	5.4	10.9
"mal logés non candidats"	21.4	14.2	10.0	2.6	7.8
Satisfaits	58.6	52.9	70.8	77.5	70.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Insatisfaits	41.4	47.1	29.2	22.5	29.5
Mal logés	36.4	39.1	22.1	8.0	18.7
Candidats	20.0	32.9	19.2	19.9	21.7

Quelques remarques s'imposent toutefois :

1) Même dans les plus mauvais logements (sans eau) la proportion de ménages insatisfaits est relativement peu élevée. Ce fait n'est pas nouveau puisqu'on l'a déjà observé lors d'enquêtes antérieures mais reste dans une certaine mesure surprenant. On peut comprendre en effet que les ménages occupant des mauvais logements ne souhaitent pas les quitter, pour des raisons diverses (âge, revenu insuffisant...)-d'ailleurs la moitié seulement des insatisfaits sont des candidats - mais n'est-il pas effectivement surprenant que ces mêmes ménages ne s'estiment pas plus souvent mal logés ?

2) Les logements dotés de l'eau comme seul élément de confort paraissent engendrer plus souvent l'insatisfaction de leurs occupants que les logements sans eau ce qui de prime abord est paradoxal. Il s'explique vraisemblablement par la nature des ménages occupant les différentes catégories de logement; on observe en effet que si le pourcentage de ménages qui s'estiment mal logés est à peu près le même dans les logements sans eau et dans les logements avec seulement l'eau, la proportion de candidats est beaucoup plus élevée dans cette dernière catégorie.

3) D'une manière générale :

. La proportion de "candidats non mal logés" croît avec le confort.
. Celle de "mal logés non candidats" diminue au contraire quand le confort augmente.

Ces deux observations n'ont rien que de très normal.

. La proportion de "candidats mal logés" passe par un maximum dans les logements ayant seulement l'eau, ce qui signifie que les ménages s'y sentent assez mal logés pour l'exprimer souvent tout en ayant sans doute plus fréquemment que d'autres la possibilité d'envisager un déménagement.

On va voir maintenant si la réaction au confort est liée à certaines caractéristiques des ménages, catégorie de commune de résidence, âge du chef de ménage, revenu.

II.1.1 : Influence du confort par catégorie de commune.

Nous avons distingué les mêmes caractéristiques de confort ou plus précisément d'équipement sanitaire dans toutes les catégories de commune ; il était pratiquement impossible de faire autrement compte-tenu de la nature des données de l'enquête mais une telle procédure n'est pas idéale car il est vraisemblable que le confort est corrélé avec d'autres éléments constitutifs de la qualité, la corrélation, n'est pas de même nature dans toutes les catégories de commune. Par exemple un logement muni de tout le confort moderne sera sans doute plus souvent un très bon logement dans une commune rurale que dans la Région Parisienne.

L'existence de tels éléments impondérables est gênante au niveau de l'interprétation car elle interdit d'éliminer toutes les incertitudes mais une enquête réalisée au niveau national ne peut être adaptée parfaitement à l'étude des différences locales, il est bon de ne pas l'oublier.

Le Tableau A12 (cf.Annexes) montre que :

- à confort identique (sous la réserve faite plus haut) la proportion d'insatisfaits augmente avec la taille de la commune de résidence. Pour prendre quelques exemples :

  - dans les logements sans eau la dite proportion d'insatisfaits varie de 38% dans les communes rurales et les petites villes à 58% dans le complexe résidentiel de Paris.
  - dans les logements ayant eau, WC et installations sanitaires elle varie de 23 à 39%.

La variation entre catégorie de commune est donc très importante, mais elle ne reflète pas uniquement l'effet des habitudes locales : on a fait allusion déjà à une notion de qualité plus large que le seul équipement sanitaire, d'autres facteurs peuvent intervenir tels que par exemple le degré de peuplement dont la corrélation avec le confort n'est pas la même dans toutes les catégories de commune .

- à confort identique (toujours sous la même réserve) la proportion de candidats parmi les insatisfaits augmente avec la taille de la commune de résidence.

- à catégorie de commune identique la proportion d'insatisfaits diminue quand le confort augmente ; des logements sans eau aux logements avec eau, WC et installations sanitaires, la dite proportion passe de :

. 37 à 10% dans les communes rurales.
. 38 à 21% dans les petites villes (moins de 100.000 habitants).
. 52 à 26% dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants).
. 58 à 29% dans le complexe résidentiel de Paris.

On observe une seule exception très nette : dans les petites villes il y a plus d'insatisfaits dans les logements ayant seulement l'eau que dans les logements sans eau. Ceci montre que le même phénomène observé au niveau national était dû pour une part importante à la répartition des logements sans eau entre les différentes catégories de commune .

- à catégorie de commune identique la proportion de candidats parmi les insatisfaits à tendance à augmenter avec le confort des logements jusqu'à atteindre 90% dans les meilleurs logements des grandes villes et du complexe résidentiel de Paris.

II.1.2 : Influence du confort en fonction de l'âge du chef de ménage.

L'intérêt de croiser l'âge du chef de ménage et le confort du logement est de mettre en évidence un éventuel effet de l'âge sur la manière dont est supporté l'inconfort du logement.

On peut poser l'hypothèse qu'avides de modernisme les ménages jeunes sont plus souvent insatisfaits que les autres quand ils ne disposent pas du confort moderne.

Cette hypothèse est vérifiée puisque dans chacune des catégories de confort considérées la proportion d'insatisfaits varie en sens inverse de l'âge du chef de ménage (cf. Tableau A13). On peut même affirmer que la variation est très sensible : pour l'ensemble des logements la proportion varie de 51% des moins de 30 ans à 19% des plus de 65 ans, ce qui représente assez bien la variation dans chacune des catégories de confort.

Cet effet âge est assez important pour qu'on en admette la réalité mais il peut avoir deux significations différentes; la réalité peut être soit un effet de l'âge , soit un effet de génération ce qui n'est pas du tout la même chose.

- dans le premier cas la réaction des ménages jeunes face à l'inconfort est provisoire, elle est le fait de "jeunes qui ne sont jamais contents de ce qu'ils ont "mais qui"finiront bien par se résigner".

- dans le second cas cette même réaction marque un effet de génération : les ménages jeunes d'aujourd'hui supportent (et supporteront) de moins en moins ce qu'ont accepté leurs parents.

Entre les deux interprétations il est actuellement dificile de choisir ; peut-être est-il plus prudent de choisir la seconde.

On observe un deuxième effet âge : à catégorie de confort identique la proportion de candidats parmi les insatisfaits est d'autant plus élevée que les ménages sont jeunes : l'insatisfaction des jeunes paraît donc les porter à changer de logement pour amélioere leurs conditions d'habitat , une autre question est de savoir si ces intentions se traduiront en tentatives réelles et si celles-ci seront couronnées de succès.

L'effet de l'âge (ou de la génération) sur l'insatisfaction des ménages ne doit pas faire oublier l'influence du confort : à âge donné celle-ci reste importante ; plus les conditions de logement sont bonnes plus les insatisfaits sont rares avec toutefois une exception importante déjà signalée, celle des logements ayant seulement l'eau et dont les occupants sont plus souvent insatisfaits que ceux des logements sans eau. La "réapparition"de ce phénomène à ce niveau paraît être dûe au regroupement de tous les logements au niveau national.

II.1.3 : Influence du confort en fonction du revenu.

De même qu'il existe un effet de l'âge il peut exister aussi une influence du revenu sur la réaction des ménages face au confort du logement. Nous pensons que cette influence peut avoir une double nature :

- d'une part le revenu en tant qu'indicateur de niveau, voir de "hiérarchie sociale" peut avoir une influence indirecte sur les exigences des ménages en matière de logement : les ménages se contenteraient d'uatant plus difficilement de mauvaises conditions de confort que leur revenu serait élevé.

- d'autre part le revenu jouant un rôle contraignant exercerait une influence directe sur la possibilité offerte aux ménages de changer de logement quand ils sont insatisfaits.

En distinguant des classes de ménages à peu près homogènes selon leur revenu (cf.Tableau A14) on observe que :

- à confort identique la proportion de ménages satisfaits de leur logement augmente : ceci est d'autant plus net que le confort est plus mauvais. Les exigences des ménages augmentent donc avec leur revenu et les plus aisés d'entre eux refusent les plus mauvais logements.

De plus la proportion des candidats parmi les insatisfaits augmente également avec le revenu.

Sous réserves d'analyses plus fines ces quelques observations vont dans le sens de l'hypothèse d'une double influence du revenu sur les attitudes des ménages :

. influence positive sur le niveau des exigences.
. influence négative sur la possibilité de trouver un déménagement de meilleures conditions de logement.

- à revenu égal la proportion de ménages satisfaits augmente avec le confort ce qui montre qu'il existe un effet propre du confort sur la satisfaction des ménages, et ceci même quand leur revenu est bas.

Par conséquent : des ménages de bas revenus se contenteront plus souvent de mauvais logements que les ménages de hauts revenus, mais en moyenne ils préfèreront tout de même habiter des logements confortables.

En conclusion de cette étude du confort :

Le confort des logements exerce une influence importante sur la satisfaction des ménages et ceci quel que soit la catégorie de leur commune de résidence, leur âge, ou leur revenu.

Les logements inconfortables sont plus mal supportés:
- par les habitants des grandes villes et du Complexe Parisien que par ceux des communes rurales et des petites villes.
- par les ménages jeunes que par les autres.
- par les ménages ayant de hauts revenus que par ceux disposant de bas revenus.

Bien des très mauvais logements paraissent encore satisfaire ceux qui les occupent, heureusement ou malheureusement selon le point de vue d'où on se place mais cette situation résistera-t-elle à la montée des jeunes et à l'élévation des niveaux de vie ?

II.2 : Influence du degré de peuplement

Les données nécessaires à une étude approfondie de l'influence du degré de peuplement sur l'insatisfaction des ménages ne sont pas encore toutes disponibles c'est pourquoi nous ne donnons ici que quelques premières indications :

L'analyse du tableau 14 montre que :

1) La proportion de ménages insatisfaits augmente, et de manière sensible, avec le degré de peuplement du logement: elle est de 11,7% chez les ménages en état de sous peuplement accentué, 30,3% chez les ménages en état de peuplement normal, 65% chez les ménages subissant des conditions de surpeuplement critique.

2) La proportion de candidats parmi les insatisfaits augmente également avec le degré de peuplement.

3) La proportion de ménages insatisfaits est à ce niveau très global, plus élevée dans les logements à surpeuplement critique que dans les logements très inconfortables (rappelons qu'elle était de 41% dans les logements sans eau et de 47% dans les logements avec seulement l'eau).

Compte-tenu du niveau très global de l'analyse effectuée il convient d'être très prudent quant à l'interprétation des faits observés. En effet :

- la forte proportion d'insatisfaits dans les logements surpeuplés doit être prise en considération car elle est incontestable mais elle ne traduit peut-être pas seulement l'influence du degré de peuplement car cette situation peut être corrélée avec d'autres inconvénients du logement ; des analyses plus fines permettront de le préciser.

- la forte proportion de candidats dans les logements surpeuplés peut avoir plusieurs causes, qui d'ailleurs ne s'excluent pas nécessairement :

. à la différence des logements sous-peuplés, les logements surpeuplés sont généralement occupés par des ménages jeunes, ayant des enfants et habitant dans des grandes villes. Ces caractéristiques particulières peuvent être à l'origine d'une plus grande mobilité mais ne suffisent pas à expliquer le phénomène observé puisque dans les logements surpeuplés près de 4 candidats sur 5 se disent également mal logés.

. il existe certainement une corrélation, encore non précisée, entre le confort et le degré de peuplement qui a les conséquences suivantes : les insatisfaits des logements sous-peuplés (qui sont d'ailleurs rares) le sont selon toute vraisemblance du confort de leur logement ; certains des insatisfaits des logements surpeuplés le sont et du confort et de "l'entassement". Il doit exister une sorte d'effet de raisonnance entre confort et peuplement mais nous ne pouvons le préciser maintenant.

- la plus forte proportion d'insatisfaits dans les logements surpeuplés que dans les logements très inconfortables peut traduire une plus grande sensibilité des ménages au peuplement qu'à l'inconfort ; c'est peut-être l'interprétation qui vient le plus immédiatement à l'esprit et rien ne prouve qu'elle soit mauvaise, mais il convient de faire les remarques suivantes :

. la corrélation signalée ci-dessus peut être une explication d phénomène observé s'il y a plus de logements inconfortables qui ne sont pas surpeuplés que de logements surpeuplés qui ne sont pas inconfortables.

. le "coefficient personnel" des ménages n'est peut-être pas le même dans les logements surpeuplés et dans les logements inconfortables (du moins dans ceux qui ne sont que surpeuplés ou qu'inconfortables).

Tableau 14.

Variation de la fréquence des ménages insatisfaits de leur logement en fonction du degré de peuplement. unité = %

	Degré de peuplement					
	Surpeuplemt critique	Surpeuplemt temporai-rement admissible	Peuplement normal	Sous-peuplement normal	Sous-peuplement accentué	Ensemble
"Candidats non mal logés"	11.4	15.7	13.1	7.4	5.1	10.8
"Candidats mal logés"	40.8	26.3	9.5	4.4	2.7	10.9
"Mal logés non candidats"	12.8	11.6	7.7	6.9	3.9	7.8
Satisfaits	35.0	46.4	69.7	81.3	88.3	70.5
Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Insatisfaits	65.0	53.6	30.3	18.7	11.7	29.5
"Mal logés"	53.6	37.9	17.2	11.3	6.6	18.7
Candidats	52.2	42.0	22.6	11.8	7.8	21.7

§ III : L'EVOLUTION DES OPINIONS AU COURS DES ANNES RECENTES

A un moment donné la situation du logement en France peut-être caractérisée par l'état objectif du patrimoine immobilier et par l'opinion qu'ont les ménages de leurs conditions de logement. Dans une vue à court terme on pourrait même soutenir que cette opinion est plus importante que la situation objective qu'elle recouvre.

De même l'évolution du problème du logement peut être appréhendée doublement, d'une part par l'évolution des caractéristiques physiques et financières du patrimoine immobilier, mais aussi par l'évolution de l'opinion des ménages sur leur logement.

L'exploitation de plusieurs enquêtes échelonnées dans le temps et la comparaison de leurs résultats permettent théoriquement de décrire assez bien de telles évolutions. Deux problèmes se posent cependant qu'il est difficile de résoudre parfaitement dans le cas présent :

- les enquêtes nationales sur le logement réalisées en 1955, 1961, 1963 et 1967 portaient sur des échantillons indépendants les uns des autres d'où un risque d'erreurs aléatoires qu'on ne peut ni éliminer complètement, ni évaluer avec précision.

Une part des différences observées d'une enquête à une autre est dûe à des erreurs aléatoires, une autre part traduit des évolutions réelles; quand les différences sont très faibles il est parfois impossible de séparer l'évolution réelle de l'erreur d'échantillonnage.

L'explication précise et certaines des différences observées nécessite des analyses très fines qui ne sont pas encore terminées. Il en résulte que les résultats que nous exposons maintenant gardent un caractère provisoire; nous nous sommes cependant efforcés de n'indiquer que ce qui paraissait le plus sûr.

Rappelons également, car ceci est très important, qu'on ne peut connaître par les enquêtes nationales sur le logement que l'opinion des ménages existant, c'est-à-dire occupant un logement indépendant; on ne sait pas ce que pensent les individus ou les groupes secondaires vivant en état de cohabitation forcée.

Il est également très vraisemblable que sont très mal approchés les ménages occupant des faux logements.

Nous donnons dans cet articleune description rapide de l'évolution globale observée depuis 1955. Dans un autre article nous affinerons l'analyse pour voir comment l'opinion a évolué en fonction de certaines caractéristiques des logements.

III.1 : Evolution de l'opinion des ménages.

La proportion de ménages insatisfaits dans l'ensemble de la population a évolué depuis 1955 de la manière suivante (cf.Tableau 15) :

- entre 1955 et 1961 : Diminution de 34,8% à 30,3%
- entre 1961 et 1963 : légère augmentation de 30,3% à 32,8%
- entre 1963 et 1967 : diminution de 32,8% à 29,6%

Tableau 15.

Evolution entre 1955 et 1967 du nombre et de la proportion d'insatisfaits.

I. Evolution en nombre (en milliers)	1955	1961	1963	1967	Evolution relative 55/67	Evolution relative 63/67
"Candidats non mal logés"	590	1.022	1.171	1.516	+ 156%	+ 30%
"Candidats mal logés"	2.462	1.760	1.978	1.535	- 38%	- 22%
"Mal logés non candidats"	896	820	1.119	1.111	+ 24%	- 1%
Satisfaits	7.397	8.287	8.748	9.925	+ 34%	+ 13%
Ensemble des ménages	11.345	11.889	13.016	14.087	+ 24%	+ 8%
Ensemble des insatisfaits	3.948	3.602	4.268	4.162	+ 5%	- 2%
"Mal logés"	3.358	2.580	3.097	2.646	- 21%	- 15%
Candidats	3.052	2.782	3.149	3.051	0%	- 3%

II. Evolution des proportions (unité = %)	1955	1961	1963	1967
"Candidats non mal logés"	5.2	8.6	9.0	10.8
"Candidats mal logés"	21.7	14.8	15.2	10.9
"Mal logés non candidats"	7.9	6.9	8.6	7.9
Satisfaits	65.2	69.7	67.2	70.4
Ensemble des ménages	100.0	100.0	100.0	100.0
Ensemble des insatisfaits	34.8	30.3	32.8	29.6
"Mal logés"	29.6	21.7	23.8	18.8
Candidats	26.9	23.4	24.2	21.7

L'évolution observée ne s'apparente donc pas à un "mouvement de fond" et c'est bien pourquoi son interprétation est difficile : une erreur de sondage suffirait sans doute à l'expliquer. Toutefois quand on strate l'échantillon suivant différents critères l'évolution observée globalement se retrouve dans les différentes strates : il y a là une forte raison de penser qu'elle est réelle et n'est pas le fruit d'une erreur de sondage.

Globalement l'effort de construction réalisée depuis la guerre n'a donc pas entraîné une diminution sensible de l'insatisfaction puisqu'il a fallu douze ans pour passer de 35 à 30%.

Bien plus, en raison de l'évolution démographique générale le nombre de ménages insatisfaits aurait augmenté dans le même temps d'environ 200.000 passant de 4 millions à 4,2 millions, d'où une hausse relative del'ordre de 5%. Il semble qu'un niveau beaucoup plus bas, de l'ordre de 3,7 millions, ait été atteint en 1961 et que les rapatriements d'Algérie aient fait perdre l'avantage acquis.

La notion d'insatisfaction recouvrant des situations bien différenciées nous observons maintenant l'évolution en nombre et en proportion dans la population des différentes catégories de ménages insatisfaits :

-"candidats non mal logés"

-"candidats mal logés"

-"mal logés non candidats".

La part relative de ces différentes catégories dans l'ensemble des insatisfaits est en effet instructive.

-les "candidats non mal logés": leur nombre et leur pourcentage ont beaucoup augmenté entre 1955 et 1967 :

. leur nombre est passé 590.000 en 1955 à 1.516.000 en 1967, ce qui représente un accroissement relatif de 156%.

. leur pourcentage dans la population totale était de 5,2% en 1955, il est de 10,8% en 1967.

. leur porportion parmi les insatisfaits enfin est passée de 14,9% à 36,4%.

-les "candidats mal logés" : leur nombre et leur pourcentage ont diminué dans la même période de douze ans :

. leur nombre est passé de 2.460.000 à 1.535.000, soit une diminution relative de près de 40%.

. leur pourcentage dans l'ensemble de la population est passé de 21,7% à 10,9%.

. leur pourcentage parmi les insatisfaits est passé de 62,4% à 37,9%.

- regroupés ensemble les candidats, qu'ils soient ou non "mal logés", se retrouvent en même nombre en 1955 et en 1967 : 3.051.000 et 3.052.000. En pourcentage dans l'ensemble de la population ils ont diminué ; 21,7% en 1967 contre 26,9% en 1955. En pourcentage des insatisfaits légère diminution : 77,3% en 1955 contre 74,3% en 1967.

- les "mal logés non candidats" sont sensiblement plus nombreux en 1967 (1.111.000) qu'en 1955 (896.000) soit une augmentation relative de 24%, égale donc à celle de la population.

Il en résulte que leur poids dans cette population est restée stable (7,9% en 1967 comme en 1955) et que leur poids parmi les insatisfaits a légèrement augmenté.

- l'ensemble des "mal logés" a beaucoup diminué, passant de 3.958.000 en 1955 à 2.646.000 en 1967, ce qui représente une variation relative de 21%. Leur poids dans la population n'est plus de 18,8% en 1967 alors qu'il était de 23,8% en 1963 de 29,6% en 1955. Enfin leur importance dans l'ensemble des insatisfaits a également diminué sensiblement, passant de 85,1% en 1955 à 72,6% en 1963 et 64,6% en 1967.

<u>En conclusion</u> :

Les insatisfaits sont plus nombreux en 1967 qu'en 1955 mais un peu moins qu'en 1963. Leur augmentation ayant été beaucoup moins rapide que celle du nombre de ménages, leur poids a diminué passant de 34,8% en 1955 à 29,6% en 1967.

De plus parmi les insatisfaits:

- les "candidats non mal logés" sont de plus en plus nombreux ce qui renforce l'impression d'amélioration de la satisfaction des ménages.
- les "candidats mal logés" bien qu'encore aussi nombreux que les précédents tendent sinon à disparaître (ils sont encore 1,5 million) du moins à raréfier fortement.
- les "mal logés non candidats" sont comme les "candidats non mal logés" de plus en plus nombreux, bien qu'en augmentation moins rapide que ceux-ci.

Il apparaît donc que l'évolution des opinions présente un caractère positif et un caractère négatif :

- un caractère positif : de plus en plus de demandeurs de logements ne s'estiment pas mal logés ce qui est le signe d'une évolution de la demande vers la demande d'adaptation.

- un caractère négatif : à l'opposé de plus en plus de ménages s'estiment mal logés mais ne souhaitent pas changer de logement, ce qui paraît singifier l'extension d'un noyau de ménages insatisfaits de leurs conditions de logement mais ne pouvant y remédier. Nous ne savons pas encore si cela représente des nouveaux ménages ou une diffusion parmi des ménages existant du sentiment d'être mal logé !

A N N E X E S

TABLEAU A1

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LA CATEGORIE DE COMMUNE DE RESIDENCE EN 1967

unité = %

	Catégorie de commune					
	Communes rurales	U.U de moins de 100.000h	U.U. de plus de 100.000h	complexe parisien	ensemble	effectifs
"Candidats non mal logés"	11.3	30.1	29.3	29.3	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	16.2	22.6	25.8	35.4	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	38.0	27.3	17.9	16.8	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	20.3	26.5	25.0	28.2	100.0	4.162.000
Satisfaits	28.5	31.1	21.7	18.7	100.0	9.925.000
"Candidats"	13.8	26.3	27.5	32.4	100.0	3.051.000
"Mal logés"	25.4	24.5	22.5	27.6	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	26.0	29.8	22.7	21.5	100.0	14.087.000

TABLEAU A2

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT L'AGE DE LEUR CHEF EN 1967

unité = %

	Age du chef de ménage						
	moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	ensemble	effectifs
"Candidats non mal logés"	27.4	31.1	17.7	17.4	6.4	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	20.9	28.3	20.1	20.9	9.8	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	5.1	12.9	15.6	30.2	36.2	100.0	1.111.000
ensemble des insatisfaits	18.9	25.3	18.1	22.1	15.6	100.0	4.162.000
Satisfaits	7.6	16.8	18.0	29.6	28.0	100.0	9.925.000
Candidats	24.0	29.8	18.9	19.2	8.1	100.0	3.051.000
"Mal logés"	14.1	22.0	18.2	24.9	20.8	100.0	2.646.000
ensemble des ménages	10.9	19.3	18.1	27.4	24.3	100.0	14.087.000

TABLEAU A3

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LEUR REVENU ANNUEL

unité = %

	Revenu annuel (en francs)							
	moins de 5000	5000 à 10.000	10.000 à 15.000	15.000 à 20.000	20.000 à 30.000	30.000 et plus	ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	3.3	10.9	23.9	22.2	23.5	16.2	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	6.8	17.7	24.0	21.7	19.9	9.9	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	28.0	23.5	19.6	13.1	11.0	4.8	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	11.2	16.7	22.6	19.8	18.9	10.8	100.0	4.162.000
satisfaits	16.6	20.7	20.6	15.1	16.5	10.5	100.0	9.925.000
candidats	5.1	14.3	23.9	22.0	23.0	11.7	100.0	3.051.000
"Mal logés"	15.2	19.5	21.6	17.6	15.7	10.4	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	15.0	19.5	21.2	16.5	17.2	10.6	100.0	14.087.000

TABLEAU A4

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LEUR CHEF

Unité = %

	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage							
	Patrons Ind. et Com.	Prof. lib. cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs autres actifs	Ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	6.0	10.8	15.7	10.8	38.3	18.4	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	8.4	4.4	10.3	9.6	43.8	23.5	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	13.0	1.2	3.3	5.8	26.6	50.1	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	8.8	5.8	10.4	9.0	37.2	28.8	100.0	4.162.000
Satisfaits	9.5	6.1	7.7	7.5	28.1	41.1	100.0	9.925.000
Candidats	7.2	7.6	12.9	10.2	41.1	21.0	100.0	3.051.000
"Mal logés"	10.3	3.0	7.4	8.0	36.6	34.7	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	9.3	6.0	8.5	7.9	30.8	37.5	100.0	14.087.000

TABLEAU A5

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LEUR CHEF

Unité = %

	Catégorie socio-professionnelle du chef de ménage						
	Patrons Ind. et Com.	Prof. lib. cadres supériaurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	7.4	13.2	19.2	13.2	47.0	100.0	1.237.000
"Candidats mal logés"	10.9	5.8	13.4	12.5	57.4	100.0	1.174.000
"Mal logés non candidats"	26.1	2.3	6.6	11.6	53.4	100.0	554.000
Ensemble des insatisfaits	12.3	8.2	14.6	12.6	52.3	100.0	2.965.000
Satisfaits	16.2	10.4	13.0	12.7	47.7	100.0	5.844.000
Candidats	9.1	9.6	16.4	12.9	52.0	100.0	2.411.000
"Mal logés"	15.8	4.6	11.3	12.2	56.1	100.0	1.728.000
Ensemble des ménages	14.9	9.6	13.6	12.6	49.3	100.0	8.809.000

TABLEAU A6

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LEUR SITUATION DE FAMILLE

Unité = %

	Situation de famille							
	Jeunes ménages	Célibat. veufs divorcés	Ménages sans enfant	Ménages avec 1 enfant	Ménages avec 2 enfants	Ménages avec 3 enfants et plus	Ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	14.7	18.6	17.2	15.6	19.7	14.2	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	11.5	23.8	19.7	14.5	14.1	16.4	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	2.6	40.9	29.2	10.6	7.9	8.8	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	10.3	26.5	21.3	13.8	14.5	13.6	100.0	4.162.000
Satisfaits	4.0	32.1	31.0	11.0	10.5	11.4	100.0	9.925.000
Candidats	13.1	21.2	18.5	15.0	16.9	15.3	100.0	3.051.000
"Mal logés"	7.8	31.0	23.7	12.8	11.5	13.2	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	10.3	26.5	21.3	13.8	14.5	13.6	100.0	14.087.000

TABLEAU A7

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT L'ANNEE DE LEUR ARRIVEE DANS LEUR LOGEMENT

Unité = %

	Année d'arrivée dans le logement						
	avant 1949	1949 à 1958	1959 à 1962	1962 à 1964	1965 et après	Ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	9.2	15.4	20.6	19.5	35.3	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	18.2	21.7	21.0	15.2	23.9	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	45.3	22.6	12.1	9.6	10.4	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	22.2	19.6	18.5	15.2	24.5	100.0	4.162.000
Satisfaits	30.7	23.3	15.6	10.6	19.8	100.0	9.925.000
Candidats	13.7	18.6	20.8	17.3	29.6	100.0	3.051.000
"Mal logés"	29.6	22.1	17.3	12.8	18.2	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	28.2	22.2	16.4	12.0	21.2	100.0	14.087.000

TABLEAU A 8

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT

LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT

Unité = %

	Statut d'occupation du logement						
	location vide	location meublée	accession à la propriété	propriété	logement gratuit	ensemble	effectifs
"Candidats non mal logés"	69.9	4.7	7.4	8.5	9.5	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	64.3	10.1	3.5	8.9	13.2	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	52.9	2.3	3.9	27.0	13.9	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	63.3	6.0	5.1	13.5	12.1	100.0	4.162.000
Satisfaits	34.4	1.6	14.6	36.8	12.6	100.0	9.925.000
Candidats	67.1	7.4	5.4	8.7	11.4	100.0	3.051.000
"Mal logés	59.5	6.8	3.7	16.5	13.5	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	43.0	2.9	11.7	30.0	12.4	100.0	14.087.000

TABLEAU A 9

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT

LE CONFORT DE LEUR LOGEMENT

Unité = %

	Confort du logement						
	sans eau	eau seulem.t	eau et WC ou IS	eau, WC, IS	eau, WC, IS chauf.cen.	ensemble	effectifs
"Candidats non mal logés"	3.9	11.1	17.7	21.5	45.8	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	11.5	34.3	29.7	12.3	12.2	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	22.8	26.9	33.8	10.3	6.2	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	11.7	23.9	26.4	15.1	22.9	100.0	4.162.000
Satisfaits	6.9	11.3	26.9	22.8	32.1	100.0	9.925.000
Candidats	7.7	22.8	23.7	16.9	28.9	100.0	3.051.000
"Mal logés"	16.2	31.2	31.4	11.5	9.7	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	8.3	15.0	26.8	20.5	29.4	100.0	14.087.000

TABLEAU A 10

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT Unité=%

	Nombre de pièces							
	1	2	3	4	5	6 et +	Ensemble	Effectifs
"Candidats non mal logés"	8.3	21.6	32.3	25.8	9.0	3.0	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	25.6	34.2	22.8	11.6	4.0	1.8	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats"	19.5	33.0	24.5	14.6	6.4	2.0	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	17.7	29.3	26.6	17.6	6.5	2.3	100.0	4.162.000
Satisfaits	6.6	17.9	26.9	25.7	13.6	9.3	100.0	9.925.000
Candidats	17.0	27.9	27.5	18.7	6.5	2.4	100.0	3.051.000
"Mal logés"	23.0	33.7	23.5	12.9	5.0	1.9	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	9.8	21.3	26.9	23.3	11.4	7.3	100.0	14.087.000

TABLEAU A 11

DISTRIBUTION DES MENAGES SUIVANT LE DEGRE DE PEUPLEMENT DE LEUR LOGEMENT Unité=%

	Degré de peuplement						
	surpeuplem^{t}. critique	surpeupl. temporair^{t}. admissible	peuplement normal	sous peuplement modéré	sous peuplement accentué	ensemble	effectifs
"Candidats non mal logés"	7.2	14.3	54.4	17.8	6.3	100.0	1.516.000
"Candidats mal logés"	25.1	23.1	38.2	10.4	3.2	100.0	1.535.000
"Mal logés non candidats	11.4	15.9	43.5	22.5	6.7	100.0	1.111.000
Ensemble des insatisfaits	14.9	18.0	45.6	16.3	5.2	100.0	4.162.000
Satisfaits	3.3	6.5	43.8	29.9	16.5	100.0	9.925.000
Candidats	16.2	18.8	46.3	14.0	4.7	100.0	3.051.000
"Mal logés"	19.3	20.1	40.5	15.5	4.6	100.0	2.646.000
Ensemble des ménages	6.8	9.8	44.3	25.9	13.2	100.0	14.087.000

TABLEAU A12

VARIATION DE LA FREQUENCE D'INSATISFAITS EN FONCTION DE DE LA CATEGORIE DE COMMUNE ET DU CONFORT

Unité = %

Catégorie de commune		Pas d'eau	Eau seulement	Eau et (WC ou IS)	Eau, WC, IS .	Ensemble
Communes rurales	"Candidats non mal logés"	3.6	5.6	5.0	4.6	4.7
	"Candidats mal logés"	9.1	10.3	7.6	3.1	6.8
	"Mal logés non candidats"	24.5	16.0	11.3	2.1	11.5
	Satisfaits	62.8	68.1	76.1	90.2	77.0
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	12.7	15.9	12.6	7.7	11.5
	"Mal logés"	33.6	26.3	18.9	5.2	18.3
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	34.0	49.8	52.5	78.5	50.0
Unités Urbaines de moins de 100.000 h	"Candidats non mal logés"	6.3	7.5	6.8	13.9	10.9
	"Candidats mal logés"	12.1	21.3	9.6	4.3	8.3
	"Mal logés non candidats"	19.5	16.7	9.8	2.8	7.2
	Satisfaits	62.1	54.5	73.8	79.0	73.6
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	18.4	28.8	16.4	18.2	19.2
	"Mal logés"	31.6	38.0	19.4	7.1	15.5
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	48.6	63.0	62.4	86.7	73.0
Unités Urbaines de plus de 100.000 h	"Candidats non mal logés"	10.9	10.3	7.8	17.5	13.9
	"Candidats mal logés"	32.2	27.8	13.2	6.4	12.3
	"Mal logés non candidats"	8.8	14.0	9.1	2.6	6.3
	Satisfaits	48.1	47.9	69.9	73.5	67.5
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	43.1	38.1	21.0	23.9	26.2
	"Mal logés"	41.0	41.8	22.3	9.0	18.6
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	83.4	73.2	70.0	90.0	78.5
Complexe Parisien	"Candidats non mal logés"	4.7	8.5	10.9	18.9	14.6
	"Candidats mal logés"	32.9	40.2	22.9	7.8	18.0
	"Mal logés non candidats"	20.6	9.7	8.7	2.7	6.1
	Satisfaits	41.8	41.6	57.5	70.6	61.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	37.6	48.7	33.8	26.7	32.6
	"Mal logés"	53.5	49.9	31.6	10.5	24.1
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	65.0	84.5	79.5	88.3	84.3

TABLEAU A13

VARIATION DE LA FREQUENCE D'INSATISFAITS EN FONCTION DE L'AGE DU CHEF DE MENAGE ET DU CONFORT DU LOGEMENT

Unité = %

Age du Chef de ménage		Pas d'eau	Eau seulement	Eau et (WC ou IS)	Eau, WC, IS .	Ensemble
moins de 30 ans	"Candidats non mal logés"	19.0	19.3	24.1	32.0	25.0
	"Candidats mal logés"	34.5	45.1	23.6	8.9	22.6
	"Mal logés non candidats"	4.7	4.8	7.3	1.3	3.5
	Satisfaits	41.8	30.8	45.0	57.8	48.9
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	53.5	64.4	47.7	40.9	47.6
	"Mal logés"	39.2	49.9	30.9	10.2	26.1
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	92.5	92.0	87.0	95.5	93.5
30 à 39 ans	"Candidats non mal logés"	7.7	9.5	11.6	21.5	17.3
	"Candidats mal logés"	34.0	45.5	25.0	6.5	16.2
	"Mal logés non candidats"	9.6	9.5	11.6	2.1	5.7
	Satisfaits	48.7	35.5	51.8	69.9	60.8
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	41.7	55.0	36.6	28.0	33.5
	"Mal logés"	43.6	55.0	36.6	8.6	21.9
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	81.2	85.2	65.0	93.5	86.0
40 à 49 ans	"Candidats non mal logés"	6.5	10.1	7.3	12.1	10.7
	"Candidats mal logés"	22.7	31.4	18.0	6.3	12.1
	"Mal logés non candidats"	19.8	18.5	11.2	2.4	6.9
	Satisfaits	51.0	40.0	63.5	79.2	70.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	29.2	41.5	25.3	18.4	22.8
	"Mal logés"	42.5	49.9	29.2	8.7	19.0
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	59.6	70.0	69.2	87.0	76.0
50 à 64 ans	"Candidats non mal logés"	4.1	5.9	5.1	8.7	6.9
	"Candidats mal logés"	15.0	19.1	8.2	4.1	8.3
	"Mal logés non candidats"	20.5	17.0	9.3	3.5	8.8
	Satisfaits	60.4	58.0	77.4	83.7	76.0
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	19.1	25.0	13.3	12.8	15.2
	"Mal logés"	35.5	36.1	17.5	7.6	17.1
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	48.2	41.7	58.5	78.5	63.3
65 ans et plus	"Candidats non mal logés"	2.1	3.0	2.0	4.0	2.8
	"Candidats mal logés"	6.1	9.0	3.8	1.1	4.4
	"Mal logés non candidats"	27.7	15.6	9.3	3.1	11.7
	Satisfaits	64.1	72.4	84.9	91.8	81.1
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	8.2	12.0	5.8	5.1	7.2
	"Mal logés"	33.8	24.6	13.1	4.2	16.1
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	22.5	43.4	38.4	62.3	37.9

TABLEAU A14

VARIATION DE LA FREQUENCE D'INSATISFAITS EN FONCTION DU REVENU DU MENAGE ET DU CONFORT DU LOGEMENT

Unité = %

Revenu		Pas d'eau	Eau seulement	Eau et (WC ou IS)	Eau, WC, IS .	Ensemble
moins de 10.000 F	"Candidats non mal logés"	3.6	4.4	3.5	6.8	4.5
	"Candidats mal logés"	10.7	13.8	5.8	3.5	7.9
	"Mal logés non candidats"	24.9	15.1	9.0	3.6	10.9
	Satisfaits	60.8	66.7	81.7	86.1	76.7
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	14.3	18.2	9.3	10.3	12.4
	"Mal logés"	35.6	28.9	14.8	7.1	18.8
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	36.5	55.0	51.0	74.2	53.5
10.000 à 15.000 F	"Candidats non mal logés"	8.7	12.7	8.9	14.9	12.3
	"Candidats mal logés"	22.8	31.0	11.1	5.5	12.5
	"Mal logés non candidats"	18.5	13.9	9.4	2.1	7.4
	Satisfaits	50.0	42.4	70.6	77.5	67.8
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	31.5	43.7	20.0	20.4	24.8
	Mal logés	41.3	44.9	20.5	7.6	19.9
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	63.0	71.4	68.0	90.8	74.5
15.000 à 20.000 F	"Candidats non mal logés"	12.3	12.2	10.2	17.4	14.8
	"Candidats mal logés"	30.1	42.0	20.3	5.4	14.7
	"Mal logés non candidats"	9.1	10.6	11.5	3.4	6.2
	Satisfaits	48.5	35.2	58.0	73.8	64.3
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	42.4	54.2	30.5	22.8	29.5
	"Mal logés"	39.2	52.6	31.8	8.8	20.9
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	82.5	84.0	72.6	87.0	82.8
20.000 à 30.000 F	"Candidats non mal logés"	0.0	10.2	12.6	17.4	14.9
	"Candidats mal logés"	26.5	42.1	23.5	5.2	12.9
	"Mal logés non candidats"	4.7	15.2	10.5	2.6	5.1
	Satisfaits	68.8	32.5	53.4	74.8	67.1
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	26.5	52.3	36.1	22.6	27.8
	"Mal logés"	31.2	57.3	34.0	7.8	18.0
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	84.5	77.5	77.5	89.5	84.5
30.000 F et plus	"Candidats non mal logés"	0.0	3.3	10.9	18.0	16.8
	"Candidats mal logés"	52.6	58.7	28.5	6.4	10.3
	"Mal logés non candidats"	0.0	20.2	15.7	1.4	3.9
	Satisfaits	47.4	17.8	44.9	74.2	69.0
	Ensemble	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	Candidats	52.6	62.0	39.4	24.4	27.1
	"Mal logés"	52.6	78.9	44.2	7.8	14.2
	Proportion de candidats parmi les insatisfaits	100.0	64.0	72.0	94.5	82.5